

LA TAXE D'APPRENTISSAGE



63 rue de Rome 27000 EVREUX

Tél : 02 76 51 76 27

Responsable : Roger HAREL

N° UAI : 0271884B N° SIRET : 340 615 012 00077



La réussite pro pour tous

Madame, Monsieur,

L'Ecole de Production d'Evreux « l'Usin'Eure » offre à ses élèves une formation professionnelle en lien constant avec les besoins et attentes des entreprises. C'est grâce à votre soutien que nous pouvons maintenir la qualité de nos formations et en particulier avec la taxe d'apprentissage.

Concrètement cette taxe nous permet de renouveler nos équipements, nos machines au service des élèves et des entreprises.

Depuis 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont évolué. Notre Ecole de Production est habilitée à recevoir directement **le solde de 13%** de la taxe d'apprentissage comme le prévoit l'article 25 de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

C'EST QUOI LE SOLDE DE 13% ?

Votre contribution sera de 0.68% de votre masse salariale brute. Cette contribution se décompose en 2 parties, 87 % à verser à votre OPCO de branche et le solde de 13 % à verser directement à l'Ecole de Production pour financer le développement des formations, hors apprentissage, l'insertion professionnelle.

COMMENT CALCULER VOTRE SOLDE TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 ?

Le solde de 13% est calculé ainsi : $0.68\% \times \text{Masse Salariale Brute de 2020} \times 13\%$

COMMENT PAYER LE SOLDE ?

Vous verserez directement votre solde à notre Ecole de Production d'Evreux « l'Usin'Eure » (N° UAI : 0271884B) sans passer par un intermédiaire, **avant le 31 mai 2021** :

- par virement : Compte n° 30003 01780 00037268550 63 – IBAN : FR76 3000 3017 8000 0372 68550 063
BIC : SOGEFRPP
- ou par chèque (le chèque doit être libellé à l'ordre de : Ecole de Production l'Usin'Eure)
Adressez-le à : Education et Formation Service comptabilité 13 Bd de Verdun 76000 ROUEN

Lors de votre versement, veuillez à bien indiquer **qu'il s'agit de la taxe d'apprentissage**, merci **d'ajouter votre numéro de Siret et un contact**.

L'Ecole de Production établira un **reçu libératoire** à réception de votre versement qui mentionnera la date et le montant du versement.

Au nom de toute l'équipe de l'Ecole de Production et de l'ensemble des élèves, nous vous remercions par avance de ce soutien indispensable au bon fonctionnement de notre école.

Nous comptons sur vous.

Le Président,
Michel CHOURIN,

Le Directeur,
François ROSSIGNOL